LES COMPTES DE LA COMMANDERIE DE SAINT-DENIS AU XIII^e SIÈCLE

LE SOUCI DE LA MÉMOIRE

PAR

TIFENN SALMON DE LA GODELINAIS

diplômée d'études approfondies

INTRODUCTION

Les comptes de la commanderie de Saint-Denis doivent leur importance à celle de l'abbaye royale qui les a produits comme à leur précocité et à leur qualité technique. Contrairement à l'Angleterre, la France conserve peu de comptes administratifs et domaniaux de la première moitié du XIII' siècle. Ceux qui existent n'ont pas trouvé autant d'historiens que les comptabilités urbaines et marchandes, et encore moins d'éditeurs. Les comptes de la commanderie ont ainsi été utilisés à plusieurs reprises sans être étudiés pour eux-mêmes. Leur intérêt relève à la fois de la technique comptable dont ils témoignent, du contexte dans lequel ils ont été produits, mais aussi de l'histoire financière de l'abbaye et du souci de mémoire qu'ils révèlent.

PREMIÈRE PARTIE UN OUTIL DE GESTION ET DE MÉMOIRE

CHAPITRE PREMIER

LA COMPTABILITÉ DIONYSIENNE

Genèse et organisation. – Le registre des comptes de la commanderie de Saint-Denis, conservé aux Archives nationales sous la cote LL 1240, est un recueil factice, formé en 1760-1761, au moment du classement des archives de l'abbaye. Tenus par le commandeur, ces comptes couvrent les années 1229, 1281, puis 1284

à 1304. Les deux premières années sont incomplètes : les trois premières rubriques des recettes de l'année 1229 out été perdues, tandis que le compte de 1281-1282 est très détérioré. On a fait des sept feuillets qui composent ce dernier deux comptes distincts. La similitude de l'état de conservation, de l'écriture, l'agencement des cahiers et le caractère complémentaire des rubriques peuvent laisser penser qu'il s'agit d'un seul et même compte, dont les derniers feuillets ont été déplacés à la reliure, ce qui est arrivé à d'autres reprises dans le registre (le fol. 7 vient en tête de l'année 1229, le fol. 24 de l'année 1304 doit être placé avant le fol. 16). Les comptes sont établis au terme de la fête de la Madeleine (22 juillet), écrits en latin, et les sommes exprimées en monnaic parisis.

Ils sont organisés en trois parties, les recettes, le compte des grains en nature et les dépenses, suivies du bilan ainsi que des dettes et créances de l'abbé. Les recettes sont en grande partie issues des productions et droits provenant du domaine. Elles commencent par les arriérés, suivis des divers revenus tirés de l'exploitation du domaine (recepta de presenti), des tonlieux et péages, des revenus de la sylviculture, des cens et surcroîts de cens, des revenus extraordinaires (dons, redevances personnelles), enfin des recettes de la dernière grange non encore affermée. Gennevilliers. Outre le compte des grains, plusieurs autres recettes et dépenses sont exprimées en nature, telles que les produits des vignes, l'achat et la consommation d'limile et de cire. Enfin les dépenses concernent la vie quotidienne (première dépense commune, vestiaire, travaux d'entretien et de construction de bâtiments), la vie publique de l'abbaye (distribution de « robes », pensions assignées à des particuliers ou à d'autres abbayes et communautés, pitances versées à l'occasion des grandes fêtes célébrées par l'abbaye), comme les frais d'exploitation du domaine (forêts, vignes, achats de terres, cens).

Les rubriques des comptes concernant le domaine dionysien sont établies par le commandeur, ou par un de ses copistes, à partir de comptes intermédiaires tenus par les prévôts et antres officiers de l'abbaye. Le commandeur s'y réfère parfois dans les comptes pour justifier le montant d'une dette impayée. Une fois les comptes de la commanderie établis, le commandeur, que l'on peut identifier pour certaines années, les soumettait à l'approbation de l'abbé, qui semble avoir joué un rôle dans l'évolution de sa comptabilité.

L'évolution de la technique comptable. - La présentation des comptes de la commanderie varie d'une année à l'autre, selon des périodes plus on moins bien définies. Le compte de 1229, déjà organisé en rubriques et articles bien hiérarchisés, reste de présentation mal aérée, nécessitant la présence, unique dans le registre. d'un récapitulatif des recettes et dépenses à la fin du compte. Il est suivi de copies de baux qui laissent penser que les comptes ne constituent pas un type de document bien distinct des autres écrits administratifs. En 1281, au contraire, ils ont conquis leur total indépendance. La présentation est plus aérée, les sommes davantage individualisées. Les rubriques sont identiques, ce qui prouve la qualité de la première répartition de 1229. Dès 1284, les feuillets sont foliotés et parfois annotés, signe d'une meilleure organisation et d'une utilisation plus courante des comptes. Le changement d'abbatiat de 1286, qui voit succéder Renaud Gissart à Mathieu de Vendôme, se reflète dans les comptes de la commanderie. De 1286 à 1288, ceux-ci sont l'objet de réformes importantes. La présentation se veut plus claire encore, malgré les nombreuses ratures et corrections du copiste. L'organisation de certaines rubriques est modifiée, comme celle des bâtiments, par exemple, dont la répartition géographique est délaissée au profit d'une ventilation par corps de métiers intervenus dans les travaux. Le compte de 1288 sépare également recettes

et dépenses communes selon deux receveurs. Le terme des comptes est repoussé à la Saint-Jean-Baptiste (24 juin). Ces expériences de réorganisation des comptes ne semblent cependant pas concluantes, puisque l'on revient dès 1289 au modèle habituel, dont on a amélioré la présentation, impeccable jusqu'en 1295. Elle se détériore dans les deux anuées suivantes ; mais en 1298, l'alignement des chiffres sur une colonne distincte à droite du texte se généralise pour les rubriques les moins étoffées. Le nombre et la nature des rubriques restent invariables, si l'on excepte l'apparition d'un chapitre « recette du trésor », dont le montant assure, à partir de 1300, les achats de terres.

L'évolution de la présentation des comptes s'accompagne également de changements dans leur degré de précision. Le compte de 1229, peu stéréotypé, est assez détaillé dans le contenu des articles, signalant, par exemple, si les mines de grains mesurées sont combles ou non. Mais le copiste n'a pas toujours suivi l'organisation stricte des rubriques. A partir de 1281, de nouvelles unités de mesure et de monnaie apparaissent. Entre le denier et l'obole, le copiste intercale le denier tournois, équivalant à quatre cinquièmes du denier parisis. La picte (une demiobole) permet également une plus grande précision des sommes. Le minot et le boisseau, absents en 1229, permettent de même d'ajuster les unités de mesure. Lorsqu'un article est exprimé en monnaie tournois, le copiste opère généralement la conversion, soit dans la somme elle-même, soit dans le total de la rubrique. Mais il faut attendre 1291 pour voir indiquer l'équivalence du talent d'or dans lequel est exprimé le cens de Robert de Pontoise (7, 8 puis 12 sols). Les comptes se figent de plus en plus à mesure que l'on avance vers le début du XIV^e siècle. Les articles sont désignés par des termes vagues, dans des acceptions larges qui tienuent sans doute à l'habitude et au souci de rapidité des copistes.

Les comptes de la commauderie traduisent enfin l'évolution de la langue écrite des religieux de Saint-Denis. Le latin qu'ils écrivent est maîtrisé, malgré quelques lapsus. L'orthographe, du latin comme du français, n'est pas fixée. La langue vernaculaire est utilisée pour certains noms de lieu, presque toujours les mêmes, lorsque ceux-ci ne figurent pas en tête de paragraphe. Les toponymes et noms de personne sont fréquemment écrits en français, ainsi que les termes techniques, liés aux bâtiments ou aux tissus.

Des comptes précurseurs? – Les comptes domaniaux anglais, particulièrement précoces, comportent beaucoup moins de rubriques différentes que les comptes de la commanderie. Ceux-ci ont sans doute bénéficié du modèle de l'administration royale française et des pratiques des Templiers, avec lesquels ils entretienment d'étroites relations. Ceux-ci prêtent de l'argent au commandeur et pourraient constituer à son égard une banque de dépôt. Quant aux comptes administratifs des autres abbayes du royaume, ils restent en retrait face à la comptabilité dionysienne du début du XIII^e siècle, qu'ils rattrapent progressivement au début du XIV^e siècle.

CHAPITRE II

L'ADMINISTRATION DIONYSIENNE ET L'IMPORTANCE DE L'ÉCRIT

Une administration étoffée et cohérente. – Les abbés de Saint-Denis au XIII^e siècle poursuivent l'œuvre de réforme entreprise un siècle plus tôt par Suger, aussi bien spirituelle qu'économique. A l'initiative d'Eudes Clément (1229-1245), de Mathieu de Vendôme (1258-1286) et de Renaud Gissart (1286-1304), le

domaine, organisé sur le modèle royal en prévôtés, s'agrandit et devient un ensemble cohérent. Un tel effort de gestion s'accompagne du développement de l'écrit dans les pratiques administratives des religieux.

La place de l'écrit à Saint-Denis au XIII siècle. - Les comptes de la commanderie contiennent plusieurs lignes relatives aux dépenses d'écriture prises en charge par le commandeur. Représentant 50 livres en 1229, elles atteignent parfois 100 livres à la fin du XIII siècle, tandis que leur répartition a évolué. A la prépondérance des dépenses de livres succède, à partir de 1288, celle des frais administratifs. En 1229, ils comprennent uniquement la rédaction de cens. Les années 1280-1290 correspondent à une grande période de rédaction des chartes et des cartulaires, qui s'achève à la mort de Guillaume de Nangis en 1300. Elle coïncide avec l'apparition de lettres de justice, dont les frais deviennent les plus importants au début du XIVe siècle. Les comptes mentionnent également les dépenses de la bibliothèque, dont les religieux effectuent alors le récolement, et de l'atelier historique de Saint-Denis. L'achat et la confection de livres représentent respectivement 32 % et 41 % des dépenses en ce domaine. Quant à la nature des ouvrages. les livres de base pour la formation des moines constituent 39 % des dépenses totales, les livres liturgiques 36 %, et les chroniques tiennent une place assez faible dans ces frais généraux (6 %). Alors que les manuscrits occasionnent des dépenses irrégulières, celles des comptes restent stables (5 livres environ), comprenant à la fois les frais de rédaction et l'achat des tablettes de cire utilisées comme brouillons.

CHAPITRE III

LE BUDGET DE LA COMMANDERIE DE SAINT-DENIS

Entre 1229 et le second quart du XIII siècle, le montant total des recettes et dépenses de la commanderie de Saint-Denis a fortement augmenté, passant de 15 000 à 25 000 livres environ. En 1229, le solde budgétaire du commandeur est légèrement négatif. Les années qui suivent immédiatement le changement d'abbé de 1286 connaissent des bouleversements comptables de tous ordres. Aux réformes sans lendemain de la structure des comptes correspondent un solde négatif et un endettement de l'abbé, provoqués par une augmentation des dépenses. Les frais du cellier et des chambres, les dépenses communes et les pensions gonflent, sans que ce phénomène soit compensé par une diminution majeure des autres dépenses, à l'exception de celles des bâtiments. Pendant la même période, les créances anciennes du commandeur augmentent, celui-ci établissant le bilan de l'abbatiat précédent. De 1291 à 1300, une diminution des dépenses et une augmentation des recettes ont permis de retrouver un solde positif. L'importance nouvelle des arriérés, des recettes extraordinaires et des cens s'accompagne d'une restriction des dépenses de chevaux ainsi que des dons et aumônes prodigués par l'abbé. Mais la prospérité. qui permet d'augmenter les dépenses de bâtiments et les achats de terres, est à nuancer par l'accroissement progressif des dettes du commandeur à la même époque. Enfin, un nouveau déficit apparaît en 1302, sans que les comptes permettent d'en connaître la date de résorption.

DEUXIÈME PARTIE

L'ENTRETIEN DE LA MÉMOIRE DES ROIS ET DES BATIMENTS DE L'ABBAYE

CHAPITRE PREMIER

SAINT-DENIS OU LA MÉMOIRE DES ROIS

Les sépultures royales. — A la fin du XIII siècle, le statut de Saint-Denis comme nécropole royale est clairement affirmé grâce à la réorganisation des tombeaux royaux voulue par saint Louis et réalisée dans les années 1260. Les moines, Guillaume de Nangis en tête, ont contribué aux travaux par la rédaction de guides des sépultures royales. Certaines d'entre elles sont mentionnées dans les comptes de la commanderie. Des réparations sur la tombe de saint Louis permettent d'identifier l'orfèvre qui en est l'auteur, Jean de Nanterre. Deux lignes de compte concernent également la sépulture de Marguerite de Provence († 1295). Dans ces deux cas, le coût des réparations ne couvre que la participation des religieux, et reste bien inférieur aux dépenses engagées en 1287 pour la tombe de l'abbé Mathieu de Vendôme (45 livres), qui reste cependant exceptionnelle, comparée aux tombes des officiers claustraux ou des simples religieux.

Les pitances. - Les dépenses de pitances, qui forment une rubrique particulière des comptes de la commanderie, sont occasionnées par les anniversaires des rois, les fêtes propres à Saint-Denis et les fêtes religieuses communes. La comparaison des montants respectifs permet d'établir une hiérarchie des rois dans le souvenir dionysien et d'appréhender leur importance face aux autres pitances. Dagobert, le fondateur de l'abbaye, apparaît très nettement comme le roi préféré des moines, qui n'hésitent pas à débourser jusqu'à 35 livres en son houneur. Curieusement, le second personnage le plus important des pitances royales n'est pas un roi mais Philippe Hurepel, comte de Boulogne, dont l'anniversaire coûte jusqu'à 20 livres. Des pitances de 5 à 10 livres sont consacrées à Charles le Chauve, Louis VI le Gros, Constance de Castille (femme de Louis VII), Alphonse de Poitiers et Philippe le Hardi. Vient ensuite Isabelle d'Aragon, dont les frais d'anniversaire sont inférieurs à 5 livres. Le cas de saint Louis est particulier : les pitances en son honneur restent faibles jusqu'à sa canonisation, mais augmentent alors fortement jusqu'en 1303, pour retrouver ensuite leur modestie d'antan. En revanche, les religieux de Saint-Denis n'hésitent pas à le nommer « saint » dans les comptes bien avant 1297, sans que cette appellation soit systématique. Il faut remarquer, par ailleurs, que les pitances les plus importantes sont attribuées aux anniversaires des personnages les plus ancieus, parmi lesquels le temps a opéré un tri, tandis que les membres de la famille royale du XIII^e siècle sont nombreux, et donc objets de pitances plus modestes car réparties entre un plus grand nombre. Les pitances royales versées par la commanderie de Saint-Denis exaltent le souvenir des fondateurs et principaux donateurs de l'abbaye, qui ont certes fondé des anniversaires, mais également contribué à l'histoire de Saint-Denis. La somme totale des pitances royales est inférieure à celle des fêtes religieuses, où dominent les grandes fêtes de Pâques, de Noël, de la Pentecôte et de l'Ascension, et surtout aux

anniversaires proprement dionysiens, les plus importants. Charité bien ordonnée commence par soi-même, surtout lorsqu'il s'agit du souvenir.

Le trésor de Saint-Denis. – Les dépenses d'entretien des objets du trésor participent également de l'entretien de la mémoire de Saint-Denis. S'il est parfois difficile de les identifier avec précision, le tombeau du saint éponyme et de ses compagnons, par exemple, fait l'objet de frais importants, ainsi que le bâton de Saint-Denis. Certains objets dus à la générosité royale entraînent également des dépenses de la commanderie. Les plus importantes d'entre elles portent sur la croix de saint Éloi et le reliquaire de saint Jean Baptiste, dus à Dagobert, comme sur la Sainte Couronne et la châsse de saint Louis, attachées au nom de ce roi. Il paraît étonnant que Philippe Auguste, pourtant généreux envers l'abbaye, soit si peu représenté dans les dépenses du trésor, et surtout absent des célébrations d'anniversaires. Peut-être le sien était-il à la charge d'un autre officier de Saint-Denis.

CHAPITRE II

L'ENTRETIEN DES BATIMENTS

L'entretien des bâtiments de l'abbaye et du domaine de Saint-Denis, à la charge de l'abbé, relève à la fois du souci de la mémoire par les travaux somptuaires et de l'exploitation domaniale pour les édifices d'usage courant. Leur étude pose des problèmes méthodologiques, liés à une répartition parfois trompeuse des rubriques géographiques des comptes de la commanderie (dépenses du monastère, de l'abbaye et de la ville de Saint-Denis, enfin les bâtiments hors de la ville) doublée d'autres difficultés d'identification et de localisation.

L'abbaye et la ville de Saint-Denis. - Lorsque commence la série continue des comptes de la commanderie, les travaux de reconstruction de l'église sont achevés. Mathieu de Vendôme entreprend alors la rénovation des bâtiments conventuels, poursuivie par son successeur. Les menus travaux portent sur la salle capitulaire, la chapelle Saint-Clément, l'infirmerie. l'hôtel du grand prieur, l'aumônerie et l'hôtellerie, le palais abbatial, ainsi que sur les bâtiments utilitaires de la ville (portes, ponts, granges, moulins, etc.). Des opérations importantes sont entreprises sur les halles de la place Pannetière en 1229, puis, dans le dernier quart du XIII° siècle, sur la grange du Lendit, le moulin de La Cousture, le beffroi de la ville. A la mort de Mathieu de Vendôme en 1286, le palais abbatial est réaménagé à grands frais. Enfin, la canonisation de saint Louis entraîne la réfection des appartements du roi et l'édification d'une chapelle dédiée au nouveau saint. dont le coût apparaît particulièrement élevé (1 696 livres en 1301). L'abbé ne diminue pas pour autant les autres dépenses de bâtiments à cette époque : le grand autel de l'église est restauré, la statue de Dagobert repeinte, pour ne citer que ces deux exemples.

Les bâtiments du domaine dionysien. – Les dépenses de bâtiments du domaine, comme celles de l'abbaye et de la ville de Saint-Denis, sont assez élevées en 1284-1285. Elles diminuent de 1288 à 1296, pour reprendre de l'importance par la suite. Mais les travaux sont d'ampleur inégale selon les parties du domaine. Les régions de Beaune-en-Gâtinais, Paris, Rueil et Trappes ne mobilisent que peu d'argent de la part du commandeur, contrairement aux domaines de Brie et de Champagne, de Cergy, Cormeilles-en-Parisis, Toury et Tremblay, eux-mêmes sup-

plantés par Montmélian, Ully-Saint-Georges et la région proche de Saint-Denis. Les grands travaux, plus fréquents à partir de 1294-1296, alternent, dans chaque domaine, avec des périodes d'entretien moins coûteux. Aux reconstructions de bâtiments agricoles ou utilitaires (granges, monlins, ponts) sont associées des dépenses d'apparat (chapelles, chambres de l'abbé, hôtel).

CHAPITRE III

LA VIE A SAINT-DENIS : PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les comptes de la commanderie de Saint-Denis n'ont été exploités qu'en partie. Leur richesse pourrait permettre une étude générale de la vie de Saint-Denis au XIII siècle.

Les dépenses des chambres, les *expense communes*, les dépenses de vin que mentionnent les comptes constituent des sources partielles de la vie quotidienne à Saint-Denis. Elles concernent, en effet, la seule part d'habits, de nourriture et de boisson prise en charge par les deniers de l'abbé. En revanche, les comptes représentent des sources plus complètes pour l'étude de l'économie domaniale de Saint-Denis.

Sur les trente-trois rubriques des comptes, dix-neuf portent sur le domaine dionysien, sa production et son entretieu. Les données chiffrées qu'elles contiennent devraient permettre d'étudier le rendement du domaine de la mense abbatiale. Complété par le deuxième registre des comptes de la commanderie de 1320-1342, ce type de document reste une source incomparable pour appréhender les conséquences économiques et budgétaires, à Saint-Denis, des crises agricoles du xiv siècle. L'abbé a-1-il, par exemple, sacrifié ses dépenses de vie publique et d'apparat pour assurer son équilibre budgétaire? C'est là un aspect de la vie de Saint-Denis qui est particulièrement représenté dans les comptes de la commanderie, dans la mesure où la vie publique était en majorité assurée par les revenus de l'abbé.

Les dépenses d'aumônes, de pensions, les dons faits aux religieux fournissent, en effet, un aperçu assez précis de la clientèle de l'abbaye. Quant aux dépenses de luminaire ou d'entretien des vêtements liturgiques, elles intéressent l'étude des cérémonies dionysiennes. Toutes ces données seraient à compléter et confirmer par la comparaison avec d'autres sources, non comptables, de Saint-Denis.

TROISIÈME PARTIE ÉDITION DES COMPTES

Les années 1229 et 1281 ont fait l'objet d'une édition complète. S'y ajoute le plan des comptes de toutes les années du registre LL 1240 des Archives nationales.

Les règles d'édition des documents financiers diffèrent légèrement des normes habituelles. Les montants des lignes de compte, en chiffres romains, sont transcrits en chiffres arabes et alignés à droite. Sont également converties en chiffres arabes les quantités indiquées en toutes lettres dans les comptes. Les recettes et dépenses en nature sont transcrites en retrait, pour les différencier des valeurs en numéraire.

La conversion des sous en livres on des deniers en sous est normalisée. Au reste, la présentation du manuscrit, pour la graphie et la hiérarchie des lignes de compte, est conservée autant que possible.

CONCLUSION

Les premiers comptes de la commanderie de Saint-Denis au XIII siècle apparaissent comme un moyen et un révélateur du développement de la mémoire de l'abbaye. Celui-ci se traduit à la fois par un accroissement de la pratique de l'écrit, surtout administrative, par l'importance des pitances versées à l'occasion des anuiversaires des rois et de la Saint-Denis, par l'entretien du trésor et des bâtiments, dont l'abbé se donne les moyens malgré un budget à l'équilibre de plus en plus menacé. Mais la richesse des comptes ne s'arrête pas là. Elle embrasse également la vie quotidienne de Saint-Denis, son exploitation domaniale et sa vie publique. Les comptes doivent cependant être confrontés avec d'autres sources de l'histoire dionysienne, dont la masse atteste encore aujourd'hui le souci de la mémoire, particulièrement affirmé par l'abbé de Saint-Denis au XIII siècle.

ANNEXES

Fac-similés de comptes de la commanderie. – Carte du domaine de Saint-Denis. – Liste des abbés de Saint-Denis au XIII^e siècle. – Liste des commandeurs et principaux officiers de l'abbaye. – Mentions du Temple dans les comptes de la commanderie. – Photographies des objets du trésor mentionnés dans les comptes et identifiés. – Index des noms de lieu. – Index lexical (mots rares) des comptes.